

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

## L'ETUDE DU LATIN

---

DEPUIS une vingtaine d'années, des discussions sans nombre se sont élevées sur tous les points de l'enseignement classique. Mais aucune n'a plus vivement ému les esprits cultivés, plus profondément remué l'opinion par delà l'Océan, en Allemagne même, en France surtout, que celle qui s'est produite au sujet du latin ; aucune aussi, il faut bien le dire, n'est d'un intérêt plus capital pour l'éducation de la jeunesse, n'entraîne de conséquences plus graves pour l'avenir intellectuel de la société ; et, partant, ne touche de plus près au progrès bien entendu de la civilisation et de l'humanité. Livres, revues, journaux se sont jetés à l'envi dans la mêlée ; et, après bien des batailles données, bien des coups échangés, bien des plumes croisées et brisées, des flots d'encre répandus, plus d'un combattant mis hors lutte, si la citadelle latine, plus heureuse que l'antique Troie, est encore debout, elle ne le doit pas moins au courage et à la valeur de ses défenseurs qu'aux avantages de sa position et à la solidité de ses remparts. Ses ennemis n'ont pas désarmé ; leur nombre s'accroît chaque jour et leur acharnement ne diminue guère. Ils ont renouvelé le serment d'Annibal et retourné contre la cité latine le mot du vieux Caton : *Delenda est Carthago !*

Ce qui peut nous rassurer, c'est que ces attaques ne sont pas nouvelles. Le dix-huitième siècle en a vu de terribles ; le dix-septième de piquantes ; et peut-être ne serait-il pas hors de propos d'en tracer ici une rapide esquisse.

La Renaissance avait mis le latin à la base de l'enseignement. Il régnait sans rival dans les écoles, et les élèves étaient distribués par classes, selon leur force en latin. De là, ces dénominations bien connues qui, des Eléments à la Rhétorique, sans omettre la Versification, ont persévéré jusqu'à nous, véritables étiquettes qui indiquent à merveille les études auxquelles on s'y livre : ici l'on apprend *Rosa*, la *Rose*, et là, on traduit l'*Orator* de Cicéron.

Avouez que pour s'en prendre à un si haut seigneur, il fallait une certaine hardiesse ; mais où ne se porte pas l'audace des mortels ! Le seizième siècle ne touchait pas encore à sa fin que déjà le premier coup de clairon avait retenti ; il partait (*o tempora ! o mores !*) de la traditionnelle Albion, et, le croiriez-vous, d'un ouvrage écrit en latin le « *Ludus litterarius* » de Brinsley. L'auteur toutefois avait des ménagements, faisait des restrictions, des exceptions. Il allait être bientôt dépassé, et par un homme dont les idées trouvaient écho dans l'Europe entière, par le célèbre auteur des « *Pensées sur l'Éducation* », « de l'Essai sur l'entendement humain », le philosophe Locke ; celui-là même dont J. de Maistre disait spirituellement : « Pour un anglais, le mépris de Locke, est le commencement de la sagesse ». Le mot est-il juste ? A vous d'en juger sur le sujet du moins qui nous occupe.

Le philosophe anglais est peu suspect de tendresse pour le latin, et, sans doute

L'attaquer, le mettre en quartier,  
 Sir *Locke* l'eut fait volontiers ;  
 Mais il fallait livrer bataille,  
 Et le latin était de taille  
 A se défendre hardiment.

Locke l'aborde donc humblement ; ce qu'il reprend en lui ce n'est rien, presque rien, peu de chose : la dissertation et les vers latins. Les vers latins ! qui n'est coupable d'en avoir médité une fois au moins en sa vie ? Port-Royale les avait biffés de son programme ; peut-être par esprit de pénitence ; les solitaires de la célèbre abbaye avaient des mortifications de ce genre ; Sainte-Beuve, leur historien, le regrette et, pour consoler les pauvres bannis de leur disgrâce, les caresse en passant d'une belle phrase. Locke dédaigne de descendre à de telles civilités ; mais, en bon logicien, il presse le vers latin de ses raisonnements, le met au pied du mur, l'enserme dans un dilemme d'où il sera bien habile ou bien fort, s'il parvient à s'échapper. Ecoutez : ou l'enfant n'a pas le génie de la poésie, et alors :

“ Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier. ”

aurait dit notre Bolleau, ou il est doué de quelque talent, et, dans ce cas, il est du devoir de parents sages d'étouffer ces dispositions naissantes. Et pourquoi, je vous prie ? Chrysale eût répondu :

“ Je vis de bonne soupe et non de beau langage. ”

Pour être plus poétique, la réponse de Locke n'en a pas moins son fumet de positivisme. « Si, au Parnasse, dit-il, l'air est agréable, le sol y est stérile. » C'est là un bon mot, fort bien trouvé, le malheur est que Locke ne saurait en revendiquer la paternité ; peut-être même n'est-ce qu'une réminiscence latine. Il est dans toutes les mémoires le conseil d'or du père d'Ovide à son fils.

*Maconides nullas ipse reliquit opes* : Homère lui-même est mort sans richesses.

J'en aurais fini avec Locke s'il n'avait couvert de

l'autorité de son nom une méthode que tous les vrais éducateurs regardent à bon droit comme insuffisante à la formation intellectuelle de la jeunesse. Pour lui, apprendre le latin est affaire de conversation. Les enfants doivent s'initier aux secrets de cette langue, comme beaucoup le font au Canada pour l'anglais, ou, si vous le voulez, à la manière dont M. Jourdain apprit à parler en prose. Rien n'est plus naturel. « Ainsi fit Cicéron. » — Fort bien ; mais où sont les maîtres de Cicéron ?... Mais où sont les neiges d'antan ? Montaigne avait patronné ce système ; il en avait parlé d'expérience dans ses *Essais* ; mais le premier, il a appris à la postérité à douter de ses affirmations ; et, après l'avoir lu, on dira toujours : « Que sçai-je ? » Le système, d'ailleurs, fut réfuté, en Angleterre, par le célèbre latiniste Ascham, précepteur d'Elisabeth, dont il fit « le meilleur humaniste des deux grandes Universités anglaises », (lui-même nous l'apprend ; comment lui refuser créance ?) ; en France, par Nicole, l'auteur de cette fameuse « *Morale* » que Mme de Sévigné aurait voulu réduire en bouillon afin de mieux l'avalier. Il devait néanmoins reparaître en France, — et je ne parle pas des Pères Jésuites, ces maîtres incomparables, qui le mirent en pratique dans quelques-uns de leurs collèges, parce que la conversation en latin ne fut admise chez eux qu'à titre de complément et non de méthode fondamentale. — il devait, dis-je, reparaître, et en pleine académie française ; mais combien transformé ! combien transfiguré ! par l'un des quarante immortels, nommé la Condamine !

Ce La Condamine, fort peu connu de nos jours, fut une célébrité en son temps et le grand naturaliste Buffon, qui le reçut à l'Académie, lui consacra un discours dont le début solennel et pompeux fait penser à l'exorde de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre par Bossuet ; mais dans un cas il s'agit de chanter les

grandeurs du Dieu devant qui disparaissent toutes les grandeurs, et dans l'autre de La Condamine. « Laissons à nos neveux, disait l'orateur en terminant, le soin de répéter ce que dit de vous l'étranger. » Les neveux, (et c'est nous) ont bien autre chose à faire qu'à chanter les louanges de la Condamine, et en dépit des recommandations de Buffon nous l'avons bel et bien oublié. Deux choses cependant auraient dû le sauver de l'oubli : d'abord, un quatrain original et malin, déposé par son auteur sur le bureau du secrétaire perpétuel, le jour même de sa réception ; le voici :

La Condamine entre aujourd'hui  
 Dans la troupe immortelle :  
 Il est bien sourd, tant pis pour lui,  
 Mais non muet, tant pis pour elle.

Puis, (et c'est là que je veux en venir) une proposition à tout le moins fort extraordinaire. Il s'agissait de « fonder une ville où l'on recevrait tous les enfants de l'Europe et où l'on ne parlerait que latin. »

Vous figurez-vous une cité entière composée exclusivement d'écoliers de toute race, de tout plumage ? Sans s'en douter, Aristophane en a tracé la maligne peinture, dans cette fameuse ville de Néphélococcygie, qui réunit, entre ciel et terre, les oiseaux aux cris les plus divers, aux formes et aux couleurs les plus variées, et, dont la porte est ornée d'une inscription qui rappelle celle du cimetière Saint-Médard :

Défense, encore un coup, défense à tous les dieux  
 Qui descendront des cieux  
 D'oser chercher passage à travers la ville  
 Du peuple vorace ;  
 Et si quelqu'un encor des timides mortels  
 Fait fumer leurs autels,  
 Ordre, de par les chefs de la gent emplumée,  
 D'arrêter la fumée.

Mais laissons La Condamine pour la dernière fois. L'académie renvoya le projet au pays des utopies et des chimères. Plût à Dieu qu'elle se fut montrée toujours aussi sage ! et que je n'eusse pas à vous rappeler ici la trop fameuse querelle des anciens et des modernes !

La question, il faut l'avouer, s'élevait, et, en s'élevant, elle se déplaçait d'autant. Mais faut-il compter parmi les amis du latin ces Desmarets, ces Perreault, ces Lamotte, qui traitaient d'auteurs froids, de poètes stériles,

Les Horaces et les Virgiles !

Boileau ne pouvait penser à leur folle audace sans s'échauffer la bile, et vous avez lu l'épigramme qu'il lança contre ces barbares, et qui se termine par ces vers :

Où peut-on avoir dit une telle infamie ?

Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux ?

— Est-ce à Paris ? — C'est donc dans l'hôpital des foux ?

Non, c'est au Louvre, en pleine académie.

L'académie des sciences elle-même prit parti contre le latin, et l'on rapporte une assez jolie scène arrivée au sein de la docte assemblée. On venait de lire un rapport sur les études. Vaucanson, le célèbre mécanicien qui fabriqua le premier homme automate, avait écouté d'un air assez distrait. La lecture terminée, il se lève et d'une voix animée déclame une violente philippique contre le latin : « Pour moi, messieurs, conclut-il, je vous avouerai franchement que je suis sorti du collège plus âne que je n'y étais entré. » On applaudit à cette boutade de l'illustre savant, et le latin ne s'en porta pas plus mal.

Allaient venir des assauts autrement redoutables. Les hommes de la révolution, que ne devaient contenir

ni la majesté du trône, ni l'inviolabilité des lois, ni la sainteté des autels, s'arrêteraient-ils devant l'antiquité du latin ? n'était-ce pas, d'ailleurs, un de ces aristocrates qu'il fallait mettre à la raison ! un représentant de ce passé sur lequel on avait hâte de passer l'éponge ou la guillotine ? Par bonheur, il trouva deux défenseurs avec qui il fallait compter. Mirabeau le prend sous sa protection ; le versatile Talleyrand en fait l'éloge. Vainement, du haut de la Montagne, Romme et Lakanal hurlent contre ce privilégié « qui étouffe impunément » l'intelligence et l'âme naissante des enfants » et forme de « pédantesques nullités. » Le latin restera dans les études, mais réduit à la portion congrue. Peu de thème,

Ce maudit animal,  
Ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal.  
On le lui fit bien voir.

Au nom de la liberté, on pourra se servir de traductions. Mais la Montagne triomphe ; de défaite en défaite, de recul en recul, le latin quitte enfin le champ des études ; et bientôt le chimiste Fourcroy sonne la victoire avec des accents qui eussent ravi les applaudissements de nos écoliers : « Arrière ! ces méthodes gothiques qui se bornaient presque à rassasser, pendant de longues années, les éléments d'une langue morte..... Les jeunes gens n'auront plus à pâlir sur leurs rudiments. Au lieu de faiseurs d'amplifications et de présomptueux bavards que nous étions en sortant du collège, nos jeunes gens auront l'esprit meublé de connaissances. »

Comme il disait ces mots, du fond de l'horizon  
Accourt avec furie  
Le plus terrible des enfants  
Que *la Corse* eût porté jusque-là dans ses flancs.



Napoléon paraît ; tout rentre dans l'ordre ; le latin remonte sur le trône au sein de l'Université, et avec lui les écrivains romains reprennent leur place dans l'opinion.

Mais la stabilité n'est pas une qualité du dix-neuvième siècle ; et le latin, se voit assailli, aujourd'hui au nom d'une prétendue égalité, demain au nom de la religion et de la morale chrétiennes mises en danger par le paganisme des écrivains de Rome. Qui ne se souvient des violentes polémiques qui s'engagèrent entre Gaume et de Broglie, L. Veillot et Mgr Dupanloup, et récemment entre l'abbé Garnier et tout le monde ? De nos jours, l'on fait valoir surtout contre le latin la nécessité d'étudier les sciences pour répondre aux exigences d'une époque industrielle et scientifique, les langues modernes que les relations internationales devenues si fréquentes rendent en quelque sorte indispensables, et, à d'autres titres, l'histoire ou la géographie.

En dépit des efforts de tant d'adversaires conjurés pour ruiner son influence et l'expulser du domaine de l'enseignement, le latin subsiste toujours ; et il n'y a pas d'apparence qu'il se retire de si tôt. Voilà un fait ; mais comment l'apprécier ? Ce maintien du latin dans l'enseignement chez les diverses nations de l'Europe est-il fondé en raison, ou sommes-nous en face d'un de ces préjugés séculaires et universels qui retiennent dans l'erreur une partie notable de l'humanité et marquent un arrêt regrettable dans la voie du progrès ? Est-il vrai, comme on le dit parfois, que le latin ait fait son temps, et que l'heure soit enfin venue de reléguer dans les musées ou chez les amateurs d'antiquités ses draperies défraîchies par les années et d'un aspect trop gothique pour notre âge ?

D'accord avec la majorité des esprits cultivés de toutes

les nations, nous persistons à penser que l'étude du latin n'a rien perdu de son importance, et que les élèves qui le cultivent ne ressemblent en rien à cet anachorète de la Haute-Egypte, qui, par obéissance, allait régulièrement deux fois par jour verser de l'eau au pied d'un arbre desséché depuis longtemps. Loin de nous également l'injustice ou l'aveuglement qui nous feraient méconnaître l'empire qu'ont acquis les sciences à notre époque et les éminents services qu'elles nous rendent ! Mais les deux questions parce qu'elles sont distinctes, sont-elles exclusives ? Et ne pourra-t-on reconnaître les avantages du latin et des lettres sans paraître condamner les sciences ? Nous ne le croyons pas. En face de ces deux branches du savoir, l'humanité sera toujours comme cette mère qui avait deux jumeaux si ressemblants que pour les distinguer elle attacha au cou de l'un une faveur bleue et au cou de l'autre une faveur rouge.

Pour se rendre compte du rôle important que joue le latin dans l'enseignement, il est nécessaire de se former une idée nette du but que poursuit l'éducation. Car comment apprécier la valeur d'un instrument si l'on ne connaît qu'imparfaitement l'ouvrage à exécuter ; comment juger les moyens, si l'on ne voit que d'une manière confuse le but à atteindre ? Quel est donc le but de l'éducation ?

Nous nous trouvons ici en face de deux systèmes opposés que Montaigne eût nommés, l'un, le système des têtes *bien pleines*, l'autre, le système des têtes *bien faites*. Le premier regarde l'intelligence de l'enfant comme une table rase qu'il faut garnir le plus possible. Ses partisans courent aux programmes, et, constatant qu'il n'y a là ni physique, ni chimie, ni histoire naturelle, ni mécanique, ou que sais-je encore ? se récrient et publient partout que l'on n'apprend rien. A les entendre l'on

n'apprend jamais assez à la jeunesse. A peine conten-terait-on ces éternels mécontents si l'on prenait pour programme : *De omni re scibili et de quibusdam aliis*. Saint Marc Girardin, cet « homme d'esprit sous toutes les formes » comme on l'a si justement nommé, avait rencontré de ces esprits peu judicieux : « Non, messieurs. s'écriait-il, vous avez beau faire, l'intelligence des enfants n'est pas un sac élastique où l'on peut impunément entasser les connaissances les plus variées, encore moins est-elle douée d'une capacité universelle. » Ce système, en effet, n'est propre qu'à former des hommes qui savent un peu de tout et le tout de rien.

Mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine ; et tel est le but que poursuit le second système. « La valeur d'une éducation, dit M. Boutmy, se mesure, non à ce que l'élève, au moment où cette éducation finit, peut avoir des notions dans la tête sur toutes sortes de sujets, mais à ce que ces huit ou dix années de préparation auront laissé après elles de goût, d'entrain, d'aptitude à s'instruire par un travail indéfiniment continué. » Ainsi, l'éducation ne s'apprécie pas à la quantité des matières dont on aura farci la tête d'un jeune homme, mais à la souplesse et à la pénétration, à la rectitude et aux habitudes de réflexion, qu'aura acquises son intelligence, à la curiosité, au goût et à l'amour de l'étude qui se seront éveillés en lui, enfin, à cet instinct et à ce culte du beau, comme à cette passion du bien, qui font les esprits distingués et les grandes âmes.

Or, pour cette culture des facultés de l'âme, le latin est un merveilleux instrument. D'abord, parce qu'il est une langue.

L'on ne peut réfléchir longtemps à la nature d'une langue, à ses rapports intimes avec la pensée, avec l'âme tout entière, sans être convaincu qu'il ne saurait y avoir

d'instrument mieux approprié au développement des facultés de l'enfant. Une langue, en effet, c'est la fille de la pensée, c'est le produit spontané de l'âme humaine. Parler c'est penser tout haut ; c'est produire ses sentiments, refléter son imagination à ciel ouvert. Chacun de ces mots que nous prononçons d'une manière si légère, souvent même sans y penser, est le fruit longuement élaboré ou spontanément éclos de l'esprit humain ; c'est une note de cette lyre aux harmonies infinies qui frémit au-dedans de nous-mêmes : note gaie ou triste, grave ou légère, lente ou rapide, vive ou languissante, sourde ou éclatante, timide ou enthousiaste, selon qu'elle exprime la douleur ou la joie, l'amour ou la haine, selon qu'elle chante ou qu'elle pleure, qu'elle prend son essor pour s'élever vers Dieu, qu'elle célèbre les gloires de la patrie ou les jouissances intimes du foyer domestique. Dans une langue on sent battre le cœur du peuple qui la parle. Les Latins avaient une belle parole pour désigner ce souffle humain qui est passé dans les mots ; dans chaque mot de leur langue, il est une syllabe qu'ils appelaient *anima vocis*, l'âme du mot, parce qu'en elle était renfermé le sens fondamental et comme la vie du mot.

Les uns naissent de l'intelligence dont ils expriment les spéculations les plus hautes, concrétisent les conceptions les plus lointaines, manifestent les jugements les plus secrets ; les autres jaillissent du cœur, vibrants ou palpitants, pour en traduire les impressions, les émotions, les sentiments les plus divers ; d'autres enfin, frais et gracieux comme des fleurs printanières, caressants et lumineux comme un rayon de soleil, ou bien sombres, terribles et étrangement tourmentés, comme les fantômes d'une danse macabre, s'élancent en foule selon les caprices de l'imagination.

Qui nous donnera un dictionnaire ou, tout au moins,

un essai historique, littéraire et philosophique à la fois, où les mots seront classés en catégories différentes, selon qu'ils sont sortis de l'intelligence humaine, comme Minerve du cerveau de Jupiter, forts, sévères, en quelque sorte tout armés comme la conclusion d'un syllogisme ; ou qu'ils se sont élancés bouillants du cœur ; ou selon que l'imagination les a revêtus de ses nuances tantôt douces et riantes, tantôt sombres et terrifiantes ?

Par le seul fait que le latin est une langue, il met l'intelligence, l'imagination et le cœur de l'élève en rapport immédiat, et, pour ainsi dire, en contact avec l'intelligence, l'imagination et le cœur des plus grands génies de l'humanité. Il s'éclaire de leurs lumières, s'approprie leurs richesses, s'assimile leurs sentiments et leur vie. Il se modèle à leur image, il se nourrit de leur propre substance. D'une manière inconsciente, sans doute, mais réelle, sans rien perdre de son originalité et de sa vigueur native, il s'imprègne, se pénètre de la force de leurs pensées, de la grâce de leur imagination, de la noblesse de leurs sentiments et de l'énergie de leur volonté.

L'enfant jouit d'une facilité surprenante d'adaptation au milieu où il vit. Placez-le dans un milieu sans culture intellectuelle, sans élévation de sentiments, il végètera, il s'étiolera, comme une fleur frêle et délicate privée d'eau et de soleil.

Élevez le milieu, vous élèverez l'enfant ; et fut-il, d'ailleurs, assez mal doué du côté de la nature, presque toujours vous le verrez monter à une hauteur de pensée et à une noblesse de sentiments qu'il n'eût jamais connues, s'il eût grandi dans un milieu différent. Non, un enfant, quel qu'il soit, ne vivra pas pendant plusieurs années dans une société habituelle, dans un tête-à-tête journalier, avec tant d'illustres esprits, sans rapporter de ce commerce des habitudes intellectuelles, au-dessus

de son âge, propres à suppléer à cette maturité que donnent les années.

Lisez les lettres de Racine à son fils Louis, le futur poète de la *Religion*, et vous verrez avec quelle insistance il lui recommande la lecture des écrivains de Rome, de Cicéron surtout. Et pour quel motif ? « Vous ne lirez guère d'ouvrage, lui écrit-il de l'armée, qui vous soit plus utile pour vous former l'esprit et le jugement ; et il répète en l'appliquant à Tullius le mot célèbre de Quintilien parlant d'Horace : *Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit,* » mot si bien traduit par son ami Despréaux, avec qui le jeune Louis explique parfois les anciens :

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Quelle société, en effet, pour un enfant, ces illustres morts qui se livrent avec l'abandon de l'amitié, l'entretennent de leurs pensées, lui ouvrent les trésors de leur imagination et de leur cœur !

Voyez-vous tout ce que gagne à un tel voisinage l'esprit qui s'y plaît ? C'est d'abord la force et la pénétration. Ces qualités s'acquièrent sans doute par le contact de chaque jour avec des raisons supérieures ; mais aussi par l'effort que nécessite de l'élève l'étude du latin. « Rien que pour prendre possession du matériel de la langue, écrit M. Brunetière, du vocabulaire ou de la syntaxe élémentaire, du mécanisme de la déclinaison, il faut plus que de la mémoire, et l'esprit de l'enfant, obligé de sortir de lui-même et de ses habitudes, s'élargit en se dépaysant, s'assouplit en s'exerçant, se fortifie en se développant. » Supprimer cette nécessité de l'effort dans l'éducation, c'est l'affaiblir et l'énerver. Telle était la pensée de Mme De Staël : « L'Éducation faite en s'amusant, écrit-elle, disperse la pensée ; la peine, en

tous genres, est un des plus grands secrets de la nature ; l'esprit de l'enfant doit s'accoutumer aux efforts de l'étude, comme notre âme à la souffrance. » On peut rêver avec Montaigne d'affranchir la jeunesse de la « science livresque, » mais on ne l'affranchira jamais impunément de l'effort ; et c'est leur rendre un déplorable service que de couronner de roses ces jeunes têtes que Tacite nous recommande quelque part de poser sur l'enclume : *in incude studiorum positus*.

L'étude du latin ne sert pas seulement à fortifier l'esprit, elle lui donne une souplesse, une vivacité qu'il n'avait pas. Faut-il parler des thèmes et des versions, de ces antiques exercices qui sont si loin de nous ? Et pourquoi non ? Si je vous entretenais des parties de paume ou de ballon que vous avez faites autrefois ; des anneaux, trapèze, barres parallèles, corde lisse, etc., et autres agrès de gymnastique, qui ont servi à donner à vos membres cette vigueur et cette agilité dont vous êtes fiers, vous écouteriez sans doute et vous conviendriez qu'ils vous ont rendu d'éminents services. Il n'en est pas autrement des thèmes et des versions.

Cette étude qu'enveloppe une atmosphère d'application et de silence interrompu seulement par le bruit sec des feuilles qui tournent sous des doigts agiles, est un vaste gymnase ; les esprits vont, viennent, retournent, font mille évolutions, avec rapidité, des mots aux idées, des idées aux mots, des idées aux idées, et par ces exercices gagnent chaque jour en souplesse et en variété. Ai-je besoin de vous dire, combien cette souplesse d'esprit est précieuse dans la vie ? N'est-ce pas grâce à cette qualité que nous comprenons nos semblables, quel que soit leur caractère et la trempe de leur esprit ? L'homme vraiment souple d'esprit ne tient pas à ses idées au point de méconnaître la valeur des idées

d'autrui ; il observe, il s'assimile ce qu'il rencontre de bon ; il tient compte des hommes et des choses ; il n'est jamais tout d'une pièce ; il sait céder, reculer même, quand il faut, en tout cas, temporiser et saisir l'occasion à propos. Il sait lire les intentions à travers la conduite ; il est psychologue sans s'en douter ; quelques détails épars suffisent à lui faire pénétrer dans le caractère d'un homme : *intelligenti pauca*. Un esprit fin et délié est assuré de triompher dans la lutte de la vie ; et si c'est, d'ailleurs, un esprit droit, quel bien n'est pas en droit d'en attendre la société !

Cette souplesse d'esprit est rare, il faut le dire ; elle fait défaut parfois à de vastes intelligences. Vous souvient-il de ce grand amiral anglais, Walther Raleigh, qui donna la Virginie à la reine Elisabeth. Jeté en prison par ordre de sa souveraine, il voulut mettre à profit ses loisirs forcés et composer une histoire universelle. Comme il était dans sa cellule à méditer son beau projet et à tracer son plan, il entend soudain un bruit violent éclater à la porte. Il se précipite aussitôt hors de l'appartement. Deux ouvriers, employés à des réparations, se disputaient et allaient en venir aux mains. L'amiral les arrête et se pose en juge du différend. Nos deux hommes exposent leurs raisons avec précipitation et en s'interrompant à chaque phrase. Sir Raleigh écoute, écoute encore, cherche à discerner qui a le droit, où est le tort ; efforts inutiles ! Il rentre dans sa cellule et se frappant le front : « Insensé, s'écrie-t-il, je ne puis trouver où est la vérité alors qu'il s'agit de deux ouvriers dont j'entends le témoignage, et je rêve de découvrir et de démêler les ressorts cachés qui ont fait agir les politiques de tous les pays et de tous les temps ! »

Elles sont infinies les circonstances de la vie où cette souplesse s'impose presque comme une nécessité aux personnes qui remplissent des professions publiques. Les médecins veulent-ils obtenir des renseignements des



malades qui se présentent ; les réponses qu'ils obtiennent d'une certaine classe de gens sont tellement vagues, enveloppées, indécises ; la plus ordinaire propriété des termes est tellement violée, que le médecin doit comprendre non ce que dit le malade, mais ce qu'il essaie vainement de dire ; comme le devin antique, il doit expliquer des énigmes, lire entre les lignes, comprendre à demi-mot. Il en est de même de l'avocat. Sans doute, dans ce cas, l'habitude supplée en quelque manière à la souplesse mais elle ne la remplace jamais complètement. Oh ! combien n'aura pas à se féliciter alors le médecin ou le magistrat dont la jeunesse se sera exercée à courir après le sens fuyant des odes d'Horace ou, comme l'Hercule de la fable antique, aura essayé de saisir et de terrasser le Protée aux mille formes qu'est l'esprit d'un Cicéron ou d'un Tacite.

A l'avantage de fortifier et d'assouplir l'esprit, l'étude du latin ajoute celui d'étendre ses horizons, d'élargir ses vues. On a dit qu'un des meilleurs moyens de s'instruire, c'est de voyager. Grâce au commerce des hommes de nations différentes, à la vue de coutumes, de mœurs qui ne sont pas celles de notre pays, nous perdons peu à peu ce qu'on appelle à Paris, l'esprit provincial ; ce que l'on peut nommer partout l'esprit de clocher. Avez-vous jamais causé avec un habitant des campagnes, qui n'a jamais perdu de vue le coq qui surmonte l'église de son village ? Sa conversation roule sans cesse dans le même cercle ; et ce cercle est étroit. Ses terres, ses troupeaux, les saisons, les racontars du voisinage, son foyer domestique ; voilà tout ce qu'il connaît. Oh ! loin de moi la pensée qu'il ne soit pas plus heureux que le bohème qui roule sa vie sur toutes les routes du monde ou que le cosmopolite qui va de ville en ville, de nation en nation, sans se fixer nulle part !

Oui,

Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis  
Et qui de leur toison voit filer ses habits ;  
Qui ne sait d'autre mer que la Marne ou la Seine,  
Et croit que tout finit où finit son domaine !

Mais ce que vous me concéderez sans peine, c'est que tout le monde ne peut vivre de la sorte et que l'on peut trouver le bonheur, autant qu'il se peut ici-bas, d'une tout autre manière. Et pourquoi, s'il vous plaît, le *Californian* et le *Vancouver* emportent-ils chaque année de si nombreux voyageurs vers les pays de l'orient ? Le commerce et les affaires en sont la cause sans doute ; mais n'y a-t-il pas le besoin de rompre la chaîne de cet inexorable ennui qui enlace toute existence humaine ? Tous ces voyages, (il n'est personne qui ne l'avoue) en ouvrant de nouveaux horizons donnent de nouvelles idées, font tomber un certain nombre de préjugés, achèvent des notions jusque-là incomplètes, en un mot, élargissent les vues, étendent le cercle des connaissances, reculent les horizons. Malgré cela, chaque siècle a ses préoccupations, ses courants d'idées, son atmosphère à part, ses préventions, et comment y échapper ? La vapeur m'emporte à cinq cents ou mille lieues d'ici, je me réveille après huit jours de chemin de fer ou de navigation à Vancouver ou à Londres ; à ces deux extrémités, je retrouve à peu près les mêmes costumes, des mœurs à peine différentes, mais, surtout ce qui ne diffère pas, ce sont les habitudes intellectuelles, les préoccupations quotidiennes de la vie et, pour peu que je séjourne dans ces villes, je ne tarde pas à me convaincre que la différence que je remarque est beaucoup plus dans les apparences que dans la réalité.

A moins de frais le jeune latiniste qui traduit César ou Virgile va plus loin, et sans péril visite plus de lieux et devient le témoin de plus d'aventures. Il quitte son

temps ; oublie ce qui l'entoure ; fait trêve avec ses pensées habituelles ; et le voilà, remontant les âges, spectateur des sociétés disparues. Il assiste à ces combats de géants qui ont rempli de leur bruit l'antiquité entière ; il voit agir, il entend parler ces héros qui sont restés, jusque dans nos esprits modernes, comme des types de la valeur guerrière, du dévouement à la patrie, de l'héroïsme sous toutes les formes qu'il peut revêtir au sein du paganisme. Institutions, mœurs, opinions, hommes du passé, ils font connaissance avec tout. Et sans doute l'histoire peut procurer le même avantage ; mais outre que l'on sera moins frappé des choses qu'on lit dans un texte français ; comment, au moyen de l'histoire, perdre ses pas avec Cicéron dans les allées de Tusculum pour y jouir de la conversation de cet aimable causeur, ou avec Horace se reposer sous les frais ombrages de Tibur, pendant que sa lyre frémit harmonieusement sous ses doigts ?

Avec eux, enfin, l'enfant apprendra, sans beaucoup d'application, à connaître les hommes mieux qu'il ne le ferait, s'il vivait au sein du monde. Là, en effet, il n'a sous les yeux que des types d'une ou de deux races au plus ; et ces types se présentent à lui avec une telle complexité qu'il lui est difficile, à moins d'un esprit d'observation et d'analyse souvent au-dessus de son âge, de distinguer les traits caractéristiques de ceux qui ne sont qu'accessoires, ceux qui appartiennent à l'homme de ceux qui n'appartiennent qu'à l'individu. Ecoutez à ce sujet M. Brunetière : « Les classiques latins sont assurément moins anglais que Shakespeare où moins français que Molière, ils sont en revanche plus humains.

Rien en eux de local, rien de très particulier, presque rien d'individuel. Dans une langue très générale ils expriment les sentiments généraux qui sont ceux de

---

l'humanité même. De très grands écrivains, parmi les modernes, allemands, anglais, français, italiens, des poètes surtout, ne sont pleinement intelligibles qu'à des hommes, à des hommes faits, et à des hommes qui aient traversé les mêmes expériences qu'eux-mêmes : Shelley, Henri Heine, Vigny. Plus grands encore, d'autres écrivains. des poètes dramatiques et des romanciers ne sont cependant absolument compris, sentis, goûtés que de leurs nationaux : Racine, Calderon, Shakespeare. Les Latins, les vrais classiques latins, dans les genres les plus différents, Virgile ou Cicéron, Horace ou Tite-Live, Térence ou César, sont immédiatement compris de toute homme qui pense. Ils sont cosmopolites, et de tous les temps et de tous les lieux. Un philosophe pourrait dire qu'ils observent, qu'ils composent et qu'ils écrivent en dehors et au-dessus des catégories de l'espace et du temps. D'une main facile, d'un trait sûr, ils tracent, pour ainsi parler, les contours psychologiques de cet homme universel dont l'âme, depuis eux, ira toujours se modifiant, se compliquant, s'enrichissant en mille manières, au gré de mille circonstances, mais ne cessera pourtant pas, dans son fond, d'être elle-même. »

A. F.

(*A suivre*).

---

## OBITUAIRE

---

A *Saint-Didace*, M. l'abbé LOUIS-ISAAAC MARTEL, ancien curé de Saint-Paul de Joliette, décédé le 28 août.

(Société d'une messe et Caisse ecclésiastique de Montréal).

---

---

## LES TRAPPISTES

---

**L**ES Trappistes ont actuellement 58 monastères d'hommes et sont au nombre de 3,472. On sait de plus qu'il y a 1,246 trappistines divisées en 17 communautés.

Dans la seule ville de Rome, les Trappistes possèdent trois maisons ; l'une où réside le révérendissime abbé ainsi que le R. P. procureur, est la procure générale de l'Ordre ; l'autre est la célèbre abbaye de Saint-Paul des trois fontaines, la troisième est celle de Notre-Dame des Catacombes, bâtie sur l'area du cimetière de Saint-Calixte.

Les Cisterciens ont d'importants établissements dans les pays non catholiques d'Europe ; on les trouve dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Bosnie. Si nous traversons l'Atlantique, nous rencontrons ces moines dans le Dominion du Canada et aux Etats-Unis. Ils sont dans le Manitoba. Le diocèse d'Antigonish possède l'abbaye de Notre-Dame du Petit-Clairvaux ; celui de Montréal le monastère de Notre-Dame du Lac dont le supérieur a, sous sa juridiction, le couvent de Notre-Dame de Mistassini, au diocèse de Chicoutimi. L'abbaye de Gethsemani, au Kentucky et celle de Melleraye, près de Dubuque, représentent la part des Etats de l'Union.

### EN AFRIQUE

Le grand établissement de Notre-Dame de Staouëli, en Algérie, est connu. Les Trappistes se sont enfoncés dans les profondeurs du continent noir ; dix religieux et quatre sœurs Trappistines résident au Congo belge. Les Pères sont descendus en petit nombre, il est vrai, jusqu'au Transvaal, mais ils gèrent dans le diocèse de

Natal d'importants établissements. Les Trappistes allemands ont à Mariannahill une importante fondation, des écoles professionnelles et la direction d'une vingtaine de missions.

#### EN AUSTRALIE

Les religieux de Citeaux étaient naguère établis en Nouvelle-Calédonie, mais se trouvant, pour divers motifs dans l'impossibilité d'y continuer leur mission, ils sollicitèrent leur transfert en Australie. Quelques années auparavant, en effet, le cardinal archevêque de Sydney, ainsi que l'évêque de Perth avaient demandé au Souverain Pontife l'envoi de missionnaires de Saint-Benoît au Kimberley, vaste territoire réservé aux sauvages par le gouvernement. On s'entendit avec le chef du diocèse de Perth ayant, dans sa juridiction, la région dont il s'agit, et une fondation à Beagle-Bay fut résolue.

La station fut ouverte en 1890. Les Pères se trouvèrent aux prises dès le début, avec de grandes difficultés, perdus dans un pays où n'existaient ni voies de communication, ni centres de quelque importance, entourés de sauvages nomades qui vivent seulement de chasse, de pêche ou de racine, se nourrissant même d'insectes répugnants et de reptiles, d'ailleurs sans la moindre retenue et d'une paresse sans égale. Chose singulière ! Ces indigènes sont en possession d'une langue riche et harmonieuse. Un des pères se mit immédiatement à l'étude, créa un dictionnaire et composa une grammaire. On put alors commencer à catéchiser les sauvages et on réunit, pour les instruire, une vingtaine d'enfants des deux sexes.

Dès 1895, il fut nécessaire de renforcer le personnel installé à Beagle-Bay en 1890, et un important départ de Trappistes, prêtres et novices, eut lieu au printemps

de cette année. Une nouvelle station s'ouvrit à Broome, un des principaux points de la contrée. Enfin l'an passé un troisième poste a été établi à Desastre-Bay.

#### A EL-ATHROUN ET PRÈS D'AKBÈS

La Trappe de Notre-Dame des Sept-Douleurs, en Palestine, a été fondée en décembre 1890. Elle est située sur la route de Jaffa à Jérusalem à égale distance environ de ces deux villes et possède 170 hectares sur le territoire d'El-Athroun, patrie du bon larron, suivant la tradition. Cette création a répondu au double désir du Saint-Siège et du gouvernement français. A l'exploitation agricole, les religieux ont adjoint une école et un dispensaire que l'on voudrait voir se transformer en hôpital. Comme l'a dit Sa Sainteté Léon XIII, dans une audience accordée au T. R. P. Stanislas Roux, supérieur du monastère d'El-Athroun, les Trappistes doivent être, dans le pays où ils se sont établis, comme leurs illustres Pères le furent en Europe, les défricheurs des intelligences, des âmes et du sol.

\* \* \*

Près d'Akbès, dans la Haute-Syrie, se trouve la Trappe de Notre-Dame du Sacré Cœur qui a déjà plusieurs années d'existence. Le village de Cheikhlé qui s'est constitué à quelque distance du couvent a été peuplé par d'anciens orphelins élevés par les religieux, et, actuellement mariés, ainsi que par des chrétiens schismatiques venus, comme au moyen-âge, chercher aide et protection à l'ombre du monastère. De même que leurs confrères d'El-Athroun, les moines de Cheikhlé dirigent un dispensaire où viennent, chaque jour, de nombreux malades. Les ressources ne sont malheureusement pas à la hauteur des besoins. Les constructions

légères, qui ne garantissent ni du froid descendant quelquefois à 15°, ni de la chaleur, s'élevant, dans les mois de juillet et d'août à 38° et 40°, devraient être remplacées par d'autres. L'avant-dernier hiver fut désastreux pour les plantations de Cheikhlé, les orangers et les eucalyptus non seulement souffrirent beaucoup de la gelée, mais furent absolument détruits.

Il y a 18 Trappistes dans la maison dont nous parlons.

#### AU TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

Dès l'année 1857, les Lazaristes, missionnaires en Chine, avaient manifesté le désir de s'associer une congrégation dont les membres seraient voués aux travaux manuels et à la mortification, et, bientôt, tout s'était trouvé prêt pour la réalisation de cette pensée, au Tché-Kiang. Des événements survinrent qui ajournèrent l'accomplissement du projet.

En 1880, les évêques de la première région du Céleste-Empire, réunis en synode, reprirent la question et s'arrêtèrent à l'idée d'un établissement de Trappistes ou d'un autre institut similaire. Cette fois, un heureux concours de circonstances permit d'aboutir à Pékin. Les consentements nécessaires furent donnés et le préfet de la Propagande, cardinal Simeoni, écrivit, à la date du 23 septembre 1882 : « Je loue le dessein que vous avez formé d'introduire les Trappistes, s'il est possible, dans votre vicariat, car tel est le désir le plus ardent de la Sacrée Congrégation. L'application spéciale à la prière et les rigueurs de la pénitence auxquelles ces religieux se consacrent sont de nature à démasquer, d'une manière efficace et salubre, l'austérité mensongère des lamas et des bonzes. Voilà pourquoi je verrais avec une pleine satisfaction l'heureuse issue du dessein que vous avez projeté. »



Un contrat provisoire fut passé le 21 février 1883 entre dom Jérôme Guenat, Père abbé de Sept-Fonts, et M. Favier, missionnaire au Tché-ly septentrional, aujourd'hui vicaire apostolique, puis transformé en contrat définitif le 11 juin 1883 ; les Trappistes pouvaient donc partir pour la Chine et y jeter les bases d'une solide fondation à la grande joie de tous, prêtres et fidèles, et pour le plus grand profit des païens. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis la création de la Trappe, et déjà une quarantaine d'indigènes vivaient de la vie des religieux et vingt-six avaient fait leurs vœux.

L'abbaye de Notre-Dame de Consolation compte aujourd'hui quarante-cinq membres dont quatre prêtres.

#### AU JAPON

Mgr Berlioz, évêque d'Hakodaté, ayant jugé que le moment était venu de faire bénéficier sa mission du concours des Cisterciens, adressa, il y a peu d'années, une demande au T. R. P. abbé de la Trappe de Pékin. Celui-ci répondant au désir du prélat, résolut d'entreprendre le voyage du Japon, et à la suite de sa visite, promit de revenir bientôt avec quelques religieux de son ordre. Le monastère fût bâti d'après le plan qu'en dressa le supérieur de Notre-Dame de Consolation, et l'abbaye de Notre-Dame du Phare fut inaugurée. Cette fondation arrivait juste, observait à ce moment Mgr Berlioz, à la veille de la date, trois fois séculaire, du martyr des vingt-six saints Japonais mis en croix à Nagasaki, le 5 février 1597. Le vénérable évêque confia aussitôt aux Trappistes la gestion de l'orphelinat agricole qu'il avait créé sous le vocable de Notre-Dame des Anges. C'est le 13 septembre 1896 qu'étaient partis de Marseille les religieux destinés au nouvel établissement.

L'influence des Pères a rayonné tout autour d'eux. On

a signalé, l'année dernière, quelques conversions dans les campagnes qui entourent Kikonai, ville située à quatre lieues seulement du monastère. En moins d'un an 5 Japonais ont été admis parmi les religieux de chœur, et 2 parmi les frères convers.

A deux lieues et demie de Hakodaté, les Trappistines ont planté leur tente en 1898. Elles sont parties, au mois de mars de la Trappe d'Ubexy, dans les Vosges. Les cisterciennes ne sont pas destinées à travailler à la conversion des païens par le ministère actif. La pensée qui a présidé à la venue des sœurs est celles qu'exprimait un pieux prélat, à un gouverneur de la Cochinchine qui considérait, comme un luxe, l'établissement à Saïgon, d'une maison de carmélites : « Ce que vous appelez du luxe, je l'appelle, moi, la première nécessité du ministère chrétien. Dix religieuses priant me seront d'un plus grand secours que vingt missionnaires prêchant. »

---

## LE MONDE RELIGIEUX

---

**R**OME. — Le Saint-Père a fait adresser, par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, une lettre à tous les évêques ayant dans leur diocèse des couvents d'Ursulines.

Cette lettre est relative au projet d'unir tous les couvents d'Ursulines en une congrégation, dont la supérieure générale résiderait à Rome.

On assure que la future supérieure serait déjà choisie dans la personne de la Révde mère Saint-Julien, de Blois.

**Belgique.** — Le congrès que les tertiaires de Belgique viennent de tenir à Bruxelles, dans la grande salle Saint-François-Xavier, mise à leur disposition par les RR. PP. Jé-

suites, a été marqué par une imposante manifestation de l'esprit du tiers-ordre et par les résolutions propres à en assurer de mieux en mieux la diffusion et en faire ainsi, d'après les enseignements de Léon XIII, un des plus efficaces moyens de régénération sociale.

A la séance de clôture, qui a été honorée de la présence du nonce apostolique, Son Excellence Mgr Rinaldini, le congrès a accueilli avec une vive sympathie la double proposition que le correspondant romain de l'*Univers*, M. Vuillaume, a exposé par mandat des tertiaires de Rome : à savoir, d'après la lettre officielle dont il était porteur au nom de leur frère ministre, M. le comte Sautucci, l'un des plus vaillants catholiques à la municipalité de Rome : 1<sup>o</sup> l'adhésion au vœu des tertiaires romains que le Souverain Pontife daigne proclamer sainte Rose de Viterbe co-protectrice du tiers-ordre, afin de stimuler l'initiative des grands exemples de dévouement au Saint-Siège donnés par l'illustre héroïne viterboise ; 2<sup>o</sup> l'invitation des tertiaires romains au congrès international du tiers-ordre qui aura lieu dans la Ville-Éternelle, en 1900, à l'occasion de l'année jubilaire.

**Hollande.** — Une loge hollandaise, ornée du nom de *La Flamboyante* — et, naturellement, ennemie de la lumière, — avait réclamé une exemption d'impôt, prétextant qu'elle était une institution d'utilité générale.

L'administration refusa. *La Flamboyante* obscure en appela auprès de la reine.

La reine aussitôt prit un arrêté, confirmant la décision administrative, « attendu qu'il ne suffit pas de se proposer comme but de favoriser le progrès, la civilisation et le bien-être du peuple, mais que d'abord il faut que les actions de la Loge soient publiques afin que cela montre clairement qu'elle poursuit activement le but qu'elle s'est prescrit. »

**Turquie.** — Le nouveau patriarche arménien catholique ayant procédé à son intronisation sans attendre l'iradé sanctionnant son élection, le sultan a donné ordre à la presse de s'abstenir de mentionner le nom du patriarche.

## PENSIONNAT NORMAL DU SACRÉ-CŒUR

POUR LA

### Formation d'institutrices chrétiennes

22 bis, rue Nervins (Paris-Montmartre)

Honoré d'un rescrit et d'une bénédiction de S. S. Léon XIII

*Béni et encouragé par LL. EE. les cardinaux Richard,  
Langénieux, Coullié, et par plusieurs de  
NN. SS. les évêques*

Du Vatican, 9 avril 1897.

Nous louons comme excellent et très utile le projet que vous avez formé sous les auspices du Sacré Cœur de Jésus, et qui a été approuvé par Notre bien aimé Fils le cardinal archevêque de Paris.

Afin que ce projet porte d'heureux fruits, Nous donnons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à vos coopératrices et à tous ceux desquels il est fait mention dans cette supplique.

LÉO PP. XIII.

**D**RÉPARER pour les familles, pour les maisons d'éducation, laïques ou religieuses, des institutrices capables et dignes, vraiment à la hauteur de leurs devoirs, — assurer en même temps un avenir honorable aux jeunes filles de franche bonne volonté, douées des aptitudes indispensables au succès de leur mission, tel est le but essentiel du *Pensionnat normal du Sacré-Cœur*.

Destiné uniquement aux *aspirantes à la carrière de l'enseignement*, le *Pensionnat Normal* n'a pas pour fin de multiplier le nombre des jeunes personnes diplômées,

mais de donner à celles qui, par attrait ou par nécessité de position, aspirent à devenir de bonnes institutrices chrétiennes, une complète et consciencieuse formation morale, intellectuelle et professionnelle.

Les élèves y sont préparées, soit aux emplois multiples des maisons d'éducation de tous les degrés, soit à remplir la délicate fonction d'institutrice particulière, de préceptrice, auprès des jeunes filles ou même des jeunes garçons.

Les *programmes d'études* comportent avant tout cet ensemble de connaissances solides, étendues et variées, acquises lentement et progressivement, qui constituent une sérieuse instruction. Sur cette base s'édifie sans peine la *préparation aux divers examens*.

Les élèves du *Pensionnat Normal* sont donc mises en mesure, selon la carrière particulière qu'elles poursuivent, d'obtenir successivement les différents *diplômes, certificats, brevets* qui ouvrent légalement la carrière de l'enseignement à tous les degrés, et ceux qui donnent à leurs études religieuses et professionnelles la sanction de l'Eglise.

**ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.** — Brevet élémentaire ou de deuxième ordre. Brevet supérieur ou de premier ordre. Certificat d'aptitude pédagogique. Certificat d'aptitude au professorat dans les Ecoles Normales (lettres et sciences),

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.** — Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire (lettres et sciences). Certificat d'aptitude à l'agrégation de l'enseignement secondaire (lettres et sciences).

**ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.** — Diplômes d'instruction religieuse : degré élémentaire ; — degré supérieur.

Certificats d'aptitude à l'enseignement catholique : degré élémentaire ; — degré supérieur.

Les élèves se destinant à une spécialité, (sciences, let-

tres, langues, arts), reçoivent une préparation en harmonie avec leur dessein ; mais elles ne sont pas dispensées des cours généraux considérés comme essentiels à l'éducation de l'institutrice.

Des examens trimestriels vérifient les connaissances acquises et soutiennent l'émulation.

Des maîtresses et des professeurs sûrs et distingués sont chargés de l'enseignement.

Une bibliothèque choisie est mise à la disposition des aspirantes.

Un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, des collections minéralogiques et géologiques, des herbiers, des pièces anatomiques facilitent l'étude des sciences.

La méthode adoptée pour la formation intellectuelle et morale des futures institutrices, expérimentée depuis près de cinquante ans, a donné et donne encore des résultats non contestés. Elle se prête parfaitement à tous les compléments qu'exigent les besoins actuels de la société et le développement des connaissances modernes ; elle permet, sans crainte d'altérer les traditions certaines qui la constituent, de bénéficier de tous les moyens que les travaux récents ont créés pour faciliter, compléter et perfectionner le grand art de l'enseignement.

Les directrices ne négligent rien pour inspirer à toutes l'estime, l'intelligence et l'amour de leur noble mais difficile mission, pour les initier aux méthodes pédagogiques les plus efficaces, pour les exercer à la pratique de l'enseignement, et à celle du dévouement sans lequel il ne peut y avoir de vraie éducatrice.

Tous les soins sont apportés pour donner ou conserver aux aspirantes une bonne santé, si nécessaire aux labeurs de l'étude et de l'enseignement.

Dans le but d'entretenir leurs forces physiques et de les accoutumer à la vie modeste, à l'énergie, au bon ordre, à la surveillance d'une maison, on les applique modérément aux travaux de l'intérieur.

Dans ce milieu spécial, essentiellement éducateur pour l'institutrice, tout concourt à la même fin : études, enseignement, relations ; avantages d'une vie calme, réglée, d'un vaste local, d'un air pur, d'une situation exceptionnelle. — L'aspirante peut donc s'y préparer, sans contrainte et sans ces luttes qui épuisent, à un honorable et heureux avenir dans la société.

Enfin, toute la formation intellectuelle et professionnelle a pour base une foi ferme, une instruction religieuse approfondie, une piété éclairée, une vie simple et laborieuse.

CONDITIONS D'ADMISSION. — Le Pensionnat normal est ouvert, depuis le 6 janvier 1898, à toute jeune fille qui, déterminée à se prêter à une formation sérieuse embrassant ses facultés physiques, intellectuelles et morales, joint à la volonté d'embrasser chrétiennement la carrière de l'enseignement, des qualités et aptitudes donnant des espérances de réussite.

L'honorabilité de la famille, l'exemption de reproches sérieux personnels, quelques succès scolaires, l'amour de l'étude, le tout constaté par des lettres de recommandation ou des examens : telles sont les conditions exigées quels que soient d'ailleurs l'âge, la nationalité et le genre d'enseignement auquel se destinent les aspirantes.

Si, au bout de quelques mois d'essai, une élève n'était pas jugée apte à poursuivre la carrière d'institutrice, et, par suite, ne pouvait demeurer au Pensionnat Normal, son départ ne serait pas pour elle une défaveur.

Des demi-bourses, des bourses entières même peuvent

être accordées, lorsque la position des parents, jointe à une aptitude particulière de l'élève, motive cette faveur.

Aux conditions ordinaires s'ajoute un examen spécial subi par l'aspirante devant un jury composé de membres de l'enseignement.

C'est le Comité des Dames Patronnesses du Pensionnat Normal, qui, habituellement accorde les bourses ou fractions de bourses. On peut s'adresser à ce Comité par l'intermédiaire de la Directrice du Pensionnat ou de toute Dame patronnesses. En présentant la demande, avoir soin de l'accompagner de pièces à l'appui.

Les directeurs d'institutions, les institutrices particulières, les aspirantes qui s'adresseront au Pensionnat Normal pour en recevoir aide ou conseils, peuvent compter que les Directrices s'efforceront de toute manière de leur être utiles : soit en envoyant aux maisons le programme d'un ou plusieurs cours, ou en admettant au Pensionnat, pour un séjour plus ou moins prolongé, les sujets qu'on voudrait bien leur confier.

Les congrégations religieuses, de quelque ordre que ce soit, qui feront au Pensionnat l'honneur de lui demander les mêmes services, trouveront dans les directrices un véritable dévouement. Si quelque sujet était confié au Pensionnat Normal, toutes les mesures seraient prises pour lui faciliter l'observance de ses règles et coutumes.

Les familles et les Dames patronnesses seront tenues au courant des travaux et des progrès des jeunes filles dont elles ont la charge.

CONDITIONS FINANCIÈRES. — Le prix de la pension est de 800 francs par dix mois, payables d'avance ;

Par dixièmes, 80 francs par mois.

Par trimestres, octobre 240 francs ; janvier 240 francs ; avril 320 francs.

Dans cette somme sont comprises les études classiques, le solfège, le dessin et une langue.

Les fournitures classiques restent à la charge des familles.



ou des Dames patronnesses, qui doivent verser, de plus à l'élève, une somme de 60 francs pour les frais de literie et d'installation.

Pour les leçons particulières, les études non énumérées ci-dessus, de même que pour le séjour des élèves pendant les vacances on traitera avec la Directrice.

Les jeunes filles qui, ne faisant pas partie du Pensionnat, désirent prendre part aux différents cours, recevoir des leçons particulières ou une indication de travail, sont admises à des conditions spéciales.

Un *Externat* ou Ecole d'application est annexé au Pensionnat Normal.

Pendant les *vacances* des cours et leçons ont lieu en faveur des membres de l'enseignement qui désireraient achever la préparation d'un examen ou prendre des indications d'étude ou de pédagogie pour leur année.

*Cours du dimanche et du jeudi.*

*Cours du soir* pour les jeunes filles occupées dans la journée.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Actes Episcopaux

TROIS-RIVIÈRES, 21 août. — Circulaire au clergé.

- 1o Remerciements au clergé et retraite ecclésiastique.
- 2o Encyclique *Annum sacrum*.
- 3o Centre de l'Apostolat de la Prière fixé au monastère des dames Ursulines.
- 4o Faculté de l'indulgence plénière *in articulo mortis* expirée.
- 5o Oraison de *Mandato*.
- 6o Juridiction des gardiens durant la retraite.